Ref. 2188

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

PREPARATION :

Nom : CIRE LIQUIDE
Code du produit : 0400477

SOCIETE /ENTREPRISE :

Raison sociale : P.F.C.
Adresse : 28, rue du pont Hardy - B.P. 521 - 77465 LAGNY SUR MARNE Cedex
Téléphone : 01.64.30.68.16 Fax : 01.64.02.38.99
N° de téléphone d'urgence : 01.40.37.04.04
Société/Organisme : CENTRE ANTIPOISON DE PARIS (HOPITAL FERNAND WIDAL).

2 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

TYPE DE LA COMPOSITION : Préparation conditionnée en aérosol, propulsée en butane.

NATURE CHIMIQUE : Solution de cires en phase solvantée.

COMPOSANTS CONTRIBUANTS AU DANGER :

Non chimique	Concentration (% poids)	Symboles/Phrases R et S	N° CAS ou CEE
Butane	50 à 75 %	F - R13 - S2	CAS 106.97.8
White Spirit	10 à 25 %	R10-S2-S43a	CAS 647.48.9
Essence de térébenthine	10 à 15 %	Xn - R10-R20/21/22-S2	CAS 8006.64.2

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAL DANGER : Extrêmement inflammable

RISQUE SPECIFIQUE : Récipient sous pression.

4 - PREMIERS SECOURS

Dans tous les cas, consulter un médecin. Dans l'attente, suivre les indications suivantes :

INHALATION :
Eloigner le sujet de l'atmosphère polluée. Amener à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, pratiquer la respiration artificielle.

CONTACT AVEC LA PEAU :
Enlever les vêtements souillés. Laver abondamment à l'eau savonneuse, puis rincer à l'eau. Consulter un dermatologue, si l'irritation persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

INGESTION :
Ne pas faire vomir. Avertir le service hospitalier d'urgence.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION :
- appropriés : Poudre, Anhydride carbonique, Mousse.
- déconseillés : eau.

DANGER SPECIFIQUE :
Dégagement d'oxyde de carbone. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

PROTECTION DES INTERVENANTS :
Prévoir des appareils respiratoires autonomes et des vêtements de protection appropriés. Eloigner les aérosols de la chaleur. Afin d'éviter les surpressions, refroidir éventuellement avec de l'eau.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :
Eviter toute inhalation, et tout contact avec la peau. Ne pas fumer lors de l'emploi. Respecter les précautions citées a paragraphe 07.

PRECAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT :
En cas de déversement accidentel, empêcher le produit de s'écouler. Utiliser du sable ou un absorbant inerte. Prévenir des risques d'incendie ou d'explosion. Eliminer toute cause possible d'inflammation.

METHODE DE NETTOYAGE :
Absorbants, écrémage en surface de l'eau. L'élimination devra être effectuée par un récupérateur agréé.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION :
- Mesures techniques : pulvériser par brèves pressions, sans pulvérisation prolongée. Utiliser en local correctement aéré.
- Précautions : Ne pas pulvériser d'une flamme ou un corps incandescent. Ne pas fumer lors de l'emploi. Eviter toute inhalation ou contact.
- Conseils d'utilisation : Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme , source de chaleur et appareil électrique en fonctionnement. Bien ventiler après usage. Suivre les règles d'usage en matière d'hygiène et de sécurité compte tenu de l'inflammabilité.

STOCKAGE :
- Mesures techniques : tenir hors de portée des enfants.
- Conditions de stockage : Stocker en local aéré, à l'abri de la chaleur, de l'humidité et du gel. Ne pas stocker ou exposer à plus de 50°C ou au soleil. Si le boitier est en fer blanc, stocker à l'abri de l'humidité.
- Matières incompatibles : les oxydants et les acides forts.
- Matériaux d'emballage recommandés: emballage d'origine.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEUR D'EXPOSITION :
VLE du solvant : 200 ppm.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
- protection respiratoire : conseillée.
- protection des mains : recommandée.
- protection des yeux : recommandée.
- protection de la peau et du corps (autre que les mains) : recommandée.

MESURE D'HYGIENE :
Eviter toute inhalation excessive ainsi que tout contact prolongé avec la peau. Se laver à l'eau savonneuse, puis se rincer à l'eau si contact.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :	Liquide
Couleur :	Jaune
Odeur :	Térébenthine
pH :	Non concerné
Température initiale de distillation :	Environ 150°C
Point d'éclair :	Produit actif : environ 40°C (+ propulseur inflammable)
Autoinflammabilité :	> 220°C
Caractéristiques d'explosivité :	propulseur (1,9 à 9,5 % vol)
Masse volumique :	800 kg/m^3 pour le produit actif
Solubilité :	Insoluble dans l'eau, soluble dans les hydrocarbures

10 - STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE :
Chimiquement stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

CONDITIONS A EVITER :
Ne pas utiliser près d'une flamme ou d'un corps incandescent.

MATIERES A EVITER :
Oxydants et acides forts.

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX :
Oxyde de carbone .

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DONNEES TOXICOLOGIQUES :
DL50 (4H/rat/inhalation) > 20 mg/litre (pour le White Spirit).
DL50 (voie cutanée/lapin) > 3000 mg/kg (pour le White Spirit).

RISQUES AIGUES :

- INHALATION :	Dans le cas de très fortes concentrations, les vapeurs peuvent être irritantes, avec effets sur le système nerveux
- PEAU :	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent provoquer des irritations cutanées. Action désséchante sur la peau.
- YEUX :	Peut provoquer des irritations sans risque de lésions.
- INGESTION :	L'absorption accidentelle peut entraîner des accidents pulmonaires graves.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

CL50/CE50 sur leuciscusidus pendant 48 H > 1000 ppm pour le White Spirit.
Produit non soluble à l'eau.
Ne pas rejeter le produit dans les eaux résiduaires ou superficielles.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

DECHETS DES RESIDUS :
Remettre à un récupérateur agréé.

EMBALLAGE SOUILLE :
Remettre à un récupérateur agréé.

DISPOSITIONS PARTICULIERES :
Aérosol, ne pas percer ou brûler même après usage. Se référer aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

14 - INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT (Réglementations internationales)

ADR/RID	Classe	Chiffre	Code	Identification	
	2	5°F	1950	3	
IMDG	Page	N°ONU	Classe	Groupe	Identif.
	2101	1950	2	II	2-13

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

SYMBOLE	F + Extrêmement inflammable
PHRASE RISQUE	R12 - Extrêmement inflammable
PHRASES SECURITE	S2 : Conserver hors de portée des enfants. S23 : Ne pas respirer les vapeurs. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 : Utiliser seulement en zone ventilée.

REGLEMENTATIONS PARTICULIERES

Texte obligatoire supplémentaire à indiquer sur le boîtier :

- Récipient sous pression,
- A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C,
- Ne pas percer, ni brûler, même après usage.
- Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source d'ignition, d'étincelle, source de chaleur ou d'appareil électrique en fonctionnement,
- Ne pas fumer,
- Procéder par de brèves pressions, sans pulvérisation prolongée,
- Bien ventiler après usage.

16 - AUTRE(S) INFORMATION(S)

Ne pas utiliser pour un usage, autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Les informations contenues dans cette notice sont, au mieux de nos connaissances, sincères et exactes. Toutefois, les recommandations et suggestions sont données sans garantie, les conditions d'application échappant à notre contrôle. P.F.C décline en conséquence toute responsabilité résultant de l'utilisation des présentes recommandations et suggestions. De plus, aucune indication ne peut être interprétée comme recommandation d'utiliser un produit quelconque portant atteinte à des brevets en vigueur, couvrant tout type de produit ou son utilisation.